




Produit	Amphora	 La graine informatique
Version	6.01 j	
Date	12/10/2016	Page 1

**Information :** La référence ZOH0 qui apparait en regard de chaque correction ou amélioration correspond à la référence sous laquelle était décrite cette demande de modification dans un logiciel de suivi des améliorations AMPHORA. Comme le suivi des demandes de services clients, ce logiciel permet de communiquer avec l'équipe de développement et de suivre ainsi toutes les évolutions faites.

**Remarque :** Si vous n'avez pas installé la(les) version(s) précédente(s), vous pouvez installer directement la dernière version, mais il est indispensable que vous preniez connaissance de la totalité des descriptifs, avant l'installation de toute nouvelle version. Ceux-ci restent accessibles via le portail de services.



*Nous vous rappelons que, suite à l'installation d'une nouvelle version, lors du 1<sup>er</sup> lancement du logiciel, celui-ci effectuera les traitements nécessaires sur les bases de données afin de les mettre à niveau par rapport aux besoins de la version et d'effectuer certains traitements automatiques de mises à jour ou de recalcul de certaines données. Le temps nécessaire à ces traitements peut être relativement long, selon le nombre de dossiers et les volumes à traiter. Ce sera le cas de cette version qui traite notamment 2 cas « conséquents » : les marges et les codes postaux (voir détail ci-dessous). Il faut donc veiller à laisser les traitements se dérouler dans les meilleures conditions et ne pas les interrompre (si possible, arrêter les autres applications et logiciels).*

Depuis la version 6.01i du 13 Juin 2016,

### Cette version améliore :

**+ Affectations représentants (réf. AV-76 et AV-415) :**


- Lors de la saisie initiale d'une réservation (lors de sa création), certaines quantités réservées pouvaient être mal reportées au niveau du stock réservé de la fiche produit.
- En cas d'annulation d'une commande ou d'une ligne de commande avec réservations représentants, les quantités n'étaient pas réintégréées au niveau de la réservation du représentant.

Ces 2 points sont corrigés.

**+ Affectations clients et représentants – Finition Nu/Neutre/CRD (réf. AV-377) :**

Cette notion de finition a totalement disparu des affectations. La finition est initialisée lors de la saisie de commande de la même manière, qu'il y ait présence ou pas d'une réservation.



Produit	Amphora	 La graine informatique
Version	6.01 j	
Date	12/10/2016	Page 2

✚ **Lettre d'affectation aux clients (réf. AV-340) :**

Dans ce courrier, l'accord du nom du contenant au pluriel ne se faisait pas toujours.  
Ceci est corrigé.

✚ **Exportation vers Gamma (ProDouane) (réf. AV-97 et AV-347) :**

Lors de l'exportation vers Gamma d'une commande déjà facturée, la date envoyée correspondait à la date de commande et non pas à la date de facture.  
Le paramètre « éditer ce document pour les CRD » (case à cocher) qui se trouve dans les paramètres documents d'accompagnement n'était pas pris en compte.  
Ceci est corrigé.

✚ **Statistiques – Récapitulatifs avec classement par département (réf. AV-99 et AV-337) :**

Les valeurs affichées par un récapitulatif dont un des 3 classements possibles était « Département » pouvait être erronées. Ceci est corrigé.  
*Pour rappel, le choix d'un classement de type « département » exclu d'office tous les pays étrangers (seule la France est prise en compte).*

✚ **Importation des éléments en provenance de la tablette (Mobil) (réf. AV-213 et AV-439) :**

Lors de la phase d'importation, dans Amphora, des éléments en provenance des tablettes (Mobil Store ou Mobil Order), des anomalies peuvent se produire, par exemple en cas de coupure de la connexion internet.

Dans ce contexte d'anomalie, nous avons amélioré 2 choses :

- Précision au niveau de la notification de l'erreur dans le fichier de traçabilité (meilleure identification de l'anomalie),
- Selon le type d'anomalie, l'importation est totalement arrêtée, ceci afin de ne pas engendrer d'autres anomalies qui seraient directement liées à la première et de faciliter une nouvelle importation après correction de l'anomalie initiale.


✚ **Importation de fiches clients en provenance de la tablette (réf. AV-335, 371, 431 et 432) :**

Certaines informations de la fiche client sont facultatives dans l'application Mobil Business, alors qu'elles sont obligatoires dans Amphora (mode de paiement, département si France, ...). Si absentes lors de l'importation, ces informations seront initialisées automatiquement dans Amphora, comme ceci est déjà fait par défaut lors de la création d'une nouvelle fiche client. Dans le cas d'un code postal absent, celui-ci sera initialisé à « 99999 » afin que vous puissiez le repérer plus facilement et éventuellement le corriger.

Dans un même esprit, le champ « Ville », qui peut être saisi en minuscules sur la tablette sera automatiquement passé en majuscules lors de l'importation dans Amphora (idem au niveau des factures).

Les éléments déjà importés dans Amphora seront automatiquement rectifiés.



Produit	Amphora	 La graine informatique
Version	6.01 j	
Date	12/10/2016	Page 3

✚ **Exportation vers la tablette (Mobil) (réf. AV-450) :**

Modification et amélioration des filtres possibles au niveau des fiches produits, matières sèches et clients exportées vers la tablette.

✚ **Fiches clients – champs obligatoires (réf. AV-437) :**

Lors de la création ou de la modification d'une fiche client, la ville est maintenant obligatoire, ainsi qu'au moins un des deux champs suivants : code postal ou pays.

✚ **Bordereau d'expédition (réf. AV-331) :**

Dans certains cas, notamment expédition de produits de type matières sèches avec nomenclature, le nombre de cols mentionné sur le document pouvait être faux. Ceci est corrigé.

✚ **DAE émis par un client entrepositaire agréé français (réf. AV-382) :**

Cas bien particulier d'une vente à un entrepositaire agréé français, avec livraison à l'étranger et pour laquelle une exonération de TVA a été demandée.

Si en complément, il a été précisé que le document d'accompagnement était émis par le client, ce dernier paramètre était perdu (réinitialisé) lors de la phase d'expédition de la commande. Ceci est corrigé.

✚ **Gestion des stocks – saisie des entrées / sorties de capsules CRD (réf. AV-397) :**

Agrandissement du champ « N° de DAE » afin de pouvoir saisir la totalité du numéro CRA.

✚ **Registre des embouteillages avec numéros de lots (réf. AV-414) :**

Correction de certains problèmes d'édition et de présentation de ce document.

✚ **Adresse de livraison sur la facture (réf. AV-416) :**


Une option des paramètres généraux permet de demander l'édition de l'adresse de livraison sur la facture si celle-ci est différente de l'adresse de facturation.

Dorénavant, cette adresse de livraison ne sera de toute manière pas mentionnée à partir du moment où la case « Enlèvement client » a été cochée au niveau de la commande ou de la facture immédiate.

✚ **Edition du récapitulatif des stocks (réf. AV-425) :**

Selon les sélections opérées, les éléments imprimés pouvaient être erronés. Ceci est corrigé.



Produit	Amphora	 La graine informatique
Version	6.01 j	
Date	12/10/2016	Page 4

✚ **Option « Gestion des habillages » (réf. AV-423) :**

La modification de cette option (passage de case « cochée » à case « décochée ») pouvait provoquer des anomalies au niveau des fiches de stock. Ceci est corrigé.

*Attention, cette option a un impact très important au niveau de la gestion des stocks du dossier, elle ne doit donc être modifiée qu'après mûre réflexion !*

✚ **Case à cocher « Exonération de TVA » (réf. AV-433) :**

Dans le cas de saisie d'une commande avec initialisation à partir des réservations (affectations) du client, le fait de cocher cette case provoquait une anomalie (plantage). Ceci est corrigé.

✚ **Proforma en langue anglaise et produits non millésimés (réf. AV-434) :**

Lors de l'édition d'une **proforma** en langue anglaise, le millésime des produits « non millésimés » apparaissaient malgré tout (en général « 9999 »). Ceci est corrigé.

*Pour rappel, tout était correct au niveau de l'édition de la facture (seule la proforma était concernée).*

✚ **Saisie de commande – Choix « manuel » d'un transporteur (réf. AV-441) :**

Lors de la saisie d'une commande, en cas de choix « manuel » d'un transporteur avec absence de prix de transport calculé (prix non renseignés et/ou exportation), le champ « transporteur » pouvait être réinitialisé et le code du transporteur choisi être effacé par erreur. Ceci est corrigé.

✚ **Création de fiches clients (réf. AV-446) :**

Lors de la création d'une nouvelle fiche client, certaines fiches pouvaient être initialisées avec un numéro client à zéro (champ en haut à droite de la fiche client).

Ce problème est assez particulier et peut être lié à un contexte spécifique.


Nous avons apporté des modifications dans la phase de mise à jour, notamment afin de signaler et de rendre impossible une telle création.

De plus un traitement automatique a été mis en place afin de détecter les fiches clients qui seraient dans ce cas et leur affecter un numéro. Il s'exécutera automatiquement lors du 1<sup>er</sup> lancement de cette version.

✚ **Analyse des stocks (réf. AV-453) :**

Correction d'un problème d'affichage dans la liste des produits, qui pouvait arriver dans certains dossiers, selon la codification utilisée.



Produit	Amphora	 La graine informatique
Version	6.01 j	
Date	12/10/2016	Page 5

## Cette version apporte :

### **Case à cocher « Exonération de TVA » (réf. AV-417) :**

Au niveau des commandes et des factures immédiates, il est maintenant possible de cocher ou de décocher la case « Exonération de TVA » même après avoir saisi plusieurs lignes détails produits, mais ceci uniquement en cas d'utilisation d'un tarif exprimé en Hors Taxes.

### **Analyse des marges (réf. AV-426) :**

*Ceci ne concerne pas les clients équipés d'une version « Caveau ».*

Suite à la mise en place de ce module (en version 6.01h), certains d'entre vous ont souhaité pouvoir utiliser cette analyse pour des périodes passées (rétroactivité).

Dans certains cas, nous avons rencontré 2 difficultés :

- Les prix de revient avaient été renseignés, mais les valeurs affichées au niveau des marges étaient erronées.
- Les prix de revient n'avaient jamais été renseignés et donc l'analyse des marges était inexploitable.

Nous avons donc décidé de mettre en place une procédure de « Recalcul des marges », accessible à tout moment via la boîte à outils.

Celle-ci va, sur la période que vous aurez choisie :

- parcourir les lignes détails produits de chaque facture et, si le prix de revient n'est pas trouvé au niveau de la ligne facture, procèdera à la mise à jour à partir du prix trouvé au niveau de la fiche produit.
- recalculer les marges de l'ensemble des factures concernées.

Cette fonction s'exécutera automatiquement après la mise en place de la nouvelle version.

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent analyser les marges des factures passées, mais qui n'avaient pas du tout renseigné les prix de revient au niveau des fichiers produits, vous pourrez :

- 1) mettre à jour l'ensemble des prix de revient au niveau des fiches produits « Vins » (toutes appellations, millésimes, contenants) ainsi que des matières sèches qui sont commercialisées.
- 2) aller dans le module « Boîte à outils » et exécuter la fonction de « Recalcul des marges ».

*Attention car après exécution de cette fonction, il ne sera plus possible de modifier les prix de revient et donc de rectifier les marges des factures déjà émises (du moins pas sans une intervention de notre part).*